

CONVOCAATION

à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des Membres du Club du Bouvier des Flandres EXERCICE 2009

le **samedi 11 septembre 2010 à 17heures 30** salle du Club Canin de Pierrelatte route de Saint Paul 3 Châteaux. 26200 Pierrelatte. (Sur le site de la Nationale d'Elevage 2010)

Rappel de l'article 16 des Statuts : L'assemblée générale se compose, des membres actifs et bienfaiteurs du CBF, à jour de cotisation pour l'exercice en cours (2010). Inscrits depuis 6 mois au moins, avant la date de l'assemblée générale ordinaire.

Article 17 des statuts : Cet avis tient lieu de convocation.

ORDRE DU JOUR

- * Rapport moral du Président
- * Compte rendu d'activité de la Secrétaire
- * Compte rendu des comptes de la Trésorière pour l'exercice 2009 à approuver.
- * Budget prévisionnel 2010. à approuver.
- * Ratification par l'assemblée, de cooptation au Comité.
- * Questions diverses (Seront prises en considération les questions posées par écrit au Président et envoyées en accusé de réception 15 jours au moins avant la date de l'assemblée générale ordinaire.)